

NOTES PRELIMINAIRES

A SON HONNEUR,

L'HONORABLE SIR C. ALPHONSE PANTALEON PELLETIER,

**Chevalier, Commandeur de l'Ordre très distingué de St-Michel et
St-Georges, Membre du Conseil Privé pour le Canada, Lieuten-
nant-Gouverneur de la Province de Québec, en Conseil.**

Qu'il plaise à Votre Honneur,—

Nommé Commissaire Royal pour faire une enquête générale et complète sur l'administration des affaires de la Cité de Montréal, par son Conseil, et transmettre mon rapport de la dite enquête, suivant la loi, j'ai l'honneur de vous faire rapport comme suit :

La proclamation me constituant et me nommant Commissaire Royal, et constituant monsieur Arthur Gagné, avocat, de la Cité de Montréal, secrétaire de la dite Commission, en date du sept avril 1909, a été publiée dans la Gazette Officielle de Québec du 10 avril 1909.

Après avoir prêté serment d'office devant l'honorable Sir François Langelier, Juge en Chef Suppléant de la Cour Supérieure, à Québec, j'ai donné les avis requis par la loi, pour la première réunion de la Commission.

La Commission a siégé au Palais de Justice de Montréal, et la première séance a été tenue le 19 avril 1909.

Après l'accomplissement des formalités requises, personne n'étant prêt à procéder, la Commission a été ajournée à mardi le 27 avril 1909, à 10.30 heures de l'avant-midi. Le 27 avril, nous avons commencé l'examen des témoins; nous avons tenu cent quinze (115) séances, pendant lesquelles neuf cent quatorze (914) dépositions de témoins ont été prises et cinq cent quarante-huit (548) exhibits produits.

A l'ouverture de la séance du 27 avril, messieurs J. L. Perron, C.R. et N.-K. Laflamme, C.R., ont comparu pour le comité des citoyens. Mtre Rodier a produit une plainte de monsieur Helbronner, relativement à l'emprunt de deux millions de piastres, et on a commencé l'examen des témoins assignés à la demande des avocats du comité des citoyens.

Je tiens, de suite, à rendre témoignage à l'efficacité du travail fait par Mtre Gagné, secrétaire de la Commission. Il a rempli ses devoirs d'une manière parfaite, tout étant prêt à temps, nous n'avons jamais perdu un instant à attendre après des témoins, tout document demandé était fourni de suite, et je suis encore à attendre une plainte ou même le moindre reproche à son sujet de la part d'un seul des nombreux intéressés dans cette enquête.